

**Pas un enfant sans acte de naissance au Togo**



**5250 ACTES DISTRIBUÉS, LA NJSPF MET LE CAP SUR 2017** P 4



**TR TOGOREVEIL**

*Le pari d'une actualité qui réveille*

**Enquête sur les incendies et découverte d'explosifs au siège de l'ANC**



**FABRE ET LES LEADERS DU CST SONT SANS ARGUMENTS FACE AUX PREMIERES REALITES** P 2

**LE MINISTRE YARK FAIT LE POINT DES INTERPELLATIONS ET DONNE DES DETAILS SUR LES CRIMES** P 2

**Le 3e Anniversaire célébré sous le signe d'une ambition plus grande pour l'Afrique**

**ASKY AGRANDIT SA FLOTTE AVEC LA RECEPTION DE TROIS NOUVEAUX AVIONS DE DERNIERE GENERATION** P 3



**LA VICTOIRE DES ÉPERVIERS COMME THÉRAPIE AUX DRAMES TOGOLAIS** P 7



## Découverte d'explosifs de fabrication artisanale au siège de l'ANC

# JEAN PIERRE FABRE ET LES LEADERS DU CST SONT SANS ARGUMENTS FACE AUX PREMIERES REALITES DE L'ENQUETE

Comme une réponse à la manifestation publique de ce samedi 26 janvier 2013 pour laquelle l'ANC a invité les populations de Lomé et de ses environs à se joindre massivement à l'appel du Front Républicain pour l'Alternance et Changement (FRAC), en vue de « faire libérer sans délai, toutes les personnes arrêtées à la suite des incendies des marchés de Lomé et de Kara et de faire cesser immédiatement les intimidations, harcèlements et autres agressions à l'encontre des responsables et des militants de l'opposition », la commission d'enquête sur les deux crimes économiques était au siège de ce parti pour une perquisition, après la révélation faite par Jean EKLOU, le président de la jeunesse de l'ANC interpellé depuis le 23 janvier dernier.

Effectuée dans la plus grande transparence et légalité, cette perquisition à la quelle participaient le Président national de l'ANC, les membres du bureau et les avocats du prévenu, a « permis de retrouver sur place 12 cocktails Molotov cassés et enterrés à l'intérieur de la clôture, derrière le bâtiment central mais disposant toujours de leur dispositif de mise de feu » selon le communiqué du Procureur général. Les journalistes présents ont également pu entendre, Jean EKLou, président de la Jeunesse de l'ANC, reconnaître avoir vu les bouteilles sur la table du parti le 11 janvier, les avoir ramassées, cassées et enterrées.

Une découverte et des déclarations et aveux qui laissent l'opinion togolaise dans sa grande majorité très perplexe. Les partisans de l'ANC, les premiers, devraient être les plus surpris face aux diverses tentatives de leurs leaders de politiser cette affaire qu'ils présentaient un peu plus tôt dans cette même journée comme un « montage » et un grotesque « mensonge ».

Depuis le début de cette affaire et l'arrestation des premiers suspects en l'occurrence Gérard Adja, vice président du parti OBUTS, les leaders de l'ANC et ceux du CST ont toujours crié à des manœuvres du pouvoir pour décapiter l'opposition en prélude aux prochaines élections et appelé les populations à des marches qui se sont faites de plus en plus éparées.

Depuis la révélation de cette perquisition, les masques tombent et les véritables criminels voient l'étau de la justice se resserrer davantage autour d'eux au grand dam de ces leaders qui politisent tout pour espérer se refaire une popularité qu'ils n'ont plus, surtout depuis les crimes dans les marchés de Kara et de Lomé. Toute honte bue, Jean Pierre Fabre, ses collaborateurs immédiats et autres responsables, reconnaissent la dure réalité des enquêtes à savoir l'implication de plus en plus avérée de certains de leurs compagnons qui assimilent la politique à la guerre et qui se permettent l'usage de toutes les armes pour affaiblir l'adversaire. L'ANC et le parti OBUTS ne peuvent plus tenir le même discours à cette étape de l'enquête. La vérité est là, dressée devant eux et ils doivent laisser les enquêtes aboutir. Les togolais ont besoin de savoir.

Germain POULI

## Enquête sur les incendies

# LE MINISTRE DE LA SECURITE YARK DAMHANE FAIT LE POINT DES INTERPELLATIONS ET DONNE DES DETAILS SUR LES CRIMES PROGRAMMES

Suite à cette série de destruction par incendie des marchés de Kara, Lomé, d'Aklalou, de Gboto et en partie d'Adidogomé sous l'autorité du procureur, une commission d'enquête a été mise en place au niveau de Lomé et également sous l'autorité du procureur de Kara au niveau de Kara. Donc les investigations menées ont permis de mettre la main pour l'heure sur 17 personnes. Je dis bien pour l'heure parce que les investigations continuent et il n'est pas exclu que d'autres interpellations se déroulent dans les heures ou les jours qui suivent. Vous les connaissez ou vous connaissez certains des interpellés. Quand les gens nous ont interpellé qu'est ce que M. Adja a fait ? Qu'est ce que M. Agbéyomé Kodjo a fait ? Donc c'est quelques uns des interpellés. Vous avez aussi Alphonse Kpogo, vous avez Jean Eklou et consorts. Donc ces personnes ont été interpellées suite à des informations obtenues d'abord sur leur participation à des réunions préparatoire destinées à planifier les crimes ainsi que les rendez-vous qu'ils se sont fixés en vue de coordonner et superviser les opérations et en fin sur leur implication dans la destruction par le feu et tentative de destruction des édifices publics voire privés. Ainsi, pour planifier la destruction des marchés et des CIB, des stations d'essence, des écoles, des banques, les organisateurs ont tenu deux importantes réunions au siège de l'ANC les 05 et 08 janvier e auxquelles ont participé les personnes comme Alphonse Kpogo, Jean Eklou, Adja Komla et autres. Accepter que je ne donne pas les autres noms parce que comme je l'ai dit les enquêtes se poursuivent et il y a eu 17 et il y en aura encore. Donc au cours de ces deux réunions ont été décidé ce qu'il fallait faire de certains points sensibles, certains points économiques de notre pays. En plus des personnes que j'ai citées, il y a des gens qui sont considérés comme des exécutants, ceux là qui devaient être sur le terrain. Je me permettrai de vous donner quelques noms et vous allez peut-être les retrouver tout à l'heure au niveau de la Gendarmerie Nationale. Vous aurez la latitude de leur poser des questions. Donc, il y a des gens comme Noum Mohamed, Sénou Hervé, Guy Mador, Amavi Komlan, Missena Koko, Eklou Kossivi et autres. Alors, pour détruire le grand marché d'Adawlato, ces individus après une préparation mystique dans la nuit du 11 janvier aux environs de 20H au cimetière de Bè Kamalodo, se sont retrouvés à 23H devant la cathédrale d'où ils se sont éclatés en petits groupes pour s'introduire à l'intérieur du bâtiment avec la complicité de certains vigiles qui détenaient les clés, parce que les



clés étaient détenues par les vigiles. Certains ont fuit, d'autres sont en cavale. Une fois à l'intérieur, ils ont aspergé de l'essence, de la poudre à canon et posé de petites bombes artisanales préalablement fabriquées et entreposées au siège de l'ANC avant d'incendier l'immeuble aux environs de zéro-une heure. Cette opération exécutée par les nommés Sénou Hervé, Amavi Komlan dit Séna, Eklou Kossivi et autres était supervisée par Jean Eklou. Au cours de la nuit du 12 janvier, le marché d'Adidogomé a été pris pour cible par les nommés Agbenini Komlan, Adankpé Christophe, Etienne Kokou, Casus Clay et Pierrot recrutés par l'ex député Manti de l'ANC pour incendier les marchés d'Adidogomé, d'Agoe Nievé, d'Atakpamé de Kara et de Dapaong et la station d'essence d'Agbalépédogan. D'autres groupes recrutés par le même individu c'est-à-dire Manti devait être chargé des marchés d'Amlamé, de Bassar et de Sokodé. Le même Manti a confié la destruction du CIB d'Atakpamé aux nommés Josué et Migan qui ayant quitté Lomé le 11 janvier aux environs de 21H à dos d'une moto se sont retrouvés à Atakpamé aux environs de Zéro heure. Il y avait encore de la vie donc ils se sont un peu reposés avant de passer à l'acte aux environs de 1H. Fort heureusement ce feu a été maîtrisé par les veilleurs de nuit et les zémindjans qui étaient aux alentours. Et le CIB d'Agoe Nyieve était aussi dans l'objectif de Manti. C'était un point qui devait être détruit par le nommé Amavi Komlan. Heureusement, lorsqu'ils ont fait une reconnaissance, il y avait une bâchée de la gendarmerie dans les parages. C'est ça qui les a dissuadé. Ils ont dû décrocher. Le marché d'Atikpodji donc. Aussitôt après ce qui s'est

passé au grand marché d'Adawlato les gens se sont repliés au siège de l'ANC et Jean Eklou a demandé à certains jeunes de mettre le feu à la partie du marché d'Atikpodji en leur remettant 10000F. Parmi ces jeunes, il y a un qui est interpellé. Lui au lieu d'aller mettre le feu à Atikpodji a préféré rentré chez lui. Pour le marché de Kara, tout à l'heure je vous ai parlé de deux réunions importantes qui ont eu lieu les 05 et les 08. Parmi les participants il y a deux éléments qui sont venus de Kara. Deux étudiants exclus de l'Université de Kara et qui ont participé à cette réunion et avec la complicité de certaines personnes sur place sont également passés à l'acte. Dans cette situation le gouvernement a pris ses responsabilités d'abord pour faire la lumière sur tout ce qui s'est passé, au besoin en faisant intervenir des experts étrangers qui ont eu à procéder à leur expertise aussi bien au grand marché de Lomé et à Kara. Naturellement on ne peut pas vous livrer les conclusions de ces experts. Ce que je peux vous dire, ça n'a fait que confirmer l'acte criminel auquel ces édifices ont été objets. Alors ces actes criminels posés entre le 10 et le 12 janvier au moment où le CST a projeté organiser ses manifestations de rues qui n'ont pas tenu et ces manifestations que certains ont, à l'issue desquelles, promis des miracles au peuple togolais alors nous sommes aujourd'hui entrain de nous poser des questions est-ce que c'est ce que nous avons vécu qui constitue le miracle ? Donc le gouvernement ne lésinera pas sur les moyens pour que les responsables de ces actes où ils se trouvent, qui ils sont, ils seront exposés à la loi et dans toute sa rigueur.

Propos retranscrits par TOGOREVEIL

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : [www.togoreveil.info](http://www.togoreveil.info)

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

## Le 3e Anniversaire célébré sous le signe d'une ambition plus grande pour l'Afrique ASKY AGRANDIT SA FLOTTE AVEC LA RECEPTION DE TROIS NOUVEAUX AVIONS DE DERNIERE GENERATION

C'est dans l'indifférence et voir même le scepticisme que certains africains accueillent le 14 Janvier 2010 la naissance de la compagnie aérienne panafricaine ASKY avec le lancement officiel de ses opérations et activités à partir de la capitale togolaise. Trois ans après cette initiative, fruit d'une coopération Sud-Sud, est en passe de devenir une référence et un modèle de succès dans le domaine du transport aérien africain qui a vu naître et mourir en quelques années seulement plus d'une trentaine de compagnies africaines et dont le marché est dominé à 80% par les compagnies occidentales.

Vendredi 25 Janvier 2013, à l'occasion de ses trois ans d'activités, les premiers responsables et les partenaires de la compagnie panafricaine ASKY, ont placé l'évènement sous le signe d'une ambition de plus en plus grande et de la manifestation de leur volonté et engagement de couvrir le ciel africain. Pour marquer l'évènement qui atteste également de la bonne santé de la compagnie, M. Gervais DJONDO, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie panafricaine, M. TEWOLDE Gebremariam, Directeur Général du partenaire stratégique Ethiopian Airlines et M. BUSERA Awel, Directeur Général d'ASKY ont présenté la nouvelle flotte qui est passé de trois avions à six désormais.

### Une flotte qui grandit avec les ambitions continentales d'ASKY

La présentation de ce jour garde toute son importance du fait de la richesse de leur nouvelle acquisition. En effet en plus des trois Boeing 737 700 nouvelle génération qui permettaient à la compagnie de



couvrir les 22 destinations en Afrique de l'Ouest à partir de Lomé, ASKY vient de s'offrir trois nouveaux avions flambant neufs, les Bombardier Q 400 Nextgen. Ce Q 400 est à l'heure actuelle l'un des appareils les plus avancés technologiquement au monde. Ces nouveaux avions de ligne offrent un parfait équilibre entre le confort des passagers et les caractéristiques économiques d'exploitation. Le Bombardier Q 400 est rapide, silencieux et écoénergétique. Il dispose de la nouvelle cabine de configuration b classe avec sept (07) fauteuils de classe affaire et soixante (60) fauteuils de classe économique. Ses performances inégalées dans tout type d'environnement et sa capacité cargo accrue offrent aux passagers qui choisissent ASKY de faire une expérience passager confortable et équivalente aux jets de plus grande capacité. Les nombreux invités qui étaient à cette cérémonie ont eu le loisir de visiter ces avions venus tout neufs (une première dans la sous

région) de chez le constructeur Bombardier qui était également représenté à cette cérémonie. L'agrandissement de sa flotte ouvre de nouvelles perspectives pour ASKY qui va pouvoir satisfaire davantage ses passagers et s'orienter dans l'avenir vers l'Afrique de l'Est.

### Un 3e Anniversaire également placé sous le signe des partenariats porteurs pour l'Afrique

La célébration de cet anniversaire marqué par l'agrandissement de sa flotte a permis à ASKY de revenir sur son parcours pour rappeler qu'au-delà de la satisfaction de ses clients, son succès vient de la confiance réciproque et du partenariat noué avec Ethiopian Airlines qui est la plus vieille compagnie aérienne d'Afrique. Les plus hauts responsables de la compagnie aérienne panafricaine et leur partenaire stratégique, en ont profité pour réaffirmer leur croyance aux chances des africains de s'en



sortir dans ce domaine pour peu qu'ils taisent leur égoïsme pour mutualiser leur force et énergie dans des collaborations basées sur le partenariat gagnant-gagnant, dans la transparence et la rigueur.

Présent à cette cérémonie, le Ministre togolais des Transports, M. Dammipi Noupokou n'a pas manqué de féliciter ASKY avant de revenir sur le grand chantier de modernisation et de réaménagement de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé, démarré depuis le 15 Août 2012 et qui vient ainsi soutenir l'essor d'une industrie de transport aérien au Togo. Il a rappelé qu'en 2006 ce secteur a généré 43000 emplois et contribué pour 9,2 milliards de Dollars US au PIB en Afrique. La



compagnie aérienne panafricaine ASKY qui célèbre ces 3 ans en ce mois de janvier 2013, elle, emploie 25 nationalités différentes. Un bel exemple d'intégration, de coopération et de succès à l'échelle continentale.

Germain POULI

## LE COMMUNIQUÉ DU PROCUREUR SUITE À LA PERQUISITION DU SIÈGE DE L'ANC

Dans le cadre de l'enquête ouverte suite aux séries d'incendies des marchés et des édifices publics, le président national des jeunes de l'ANC a été interpellé le 23 janvier 2013.

Au cours de son audition, il a révélé l'existence au siège du parti politique ANC, d'explosifs, en l'occurrence des cocktails Molotov.

Des renseignements indiquant que ces explosifs constitueraient une partie de ceux utilisés pour incendier le grand marché de Lomé, une perquisition s'est avérée nécessaire.

Cette perquisition a été faite ce jour 26 janvier par la commission d'enquête qui s'est rendue au siège de l'ANC aux environs de 15h30mn.

Les opérations ont été effectuées en présence du suspect, de son avocat, du président national de l'ANC ainsi que de son vice-président.

Elles ont permis de retrouver sur place 12 cocktails Molotov cassés et enterrés à l'intérieur de la clôture, derrière le bâtiment central mais disposant toujours de leur dispositif de mise de feu.

Des investigations se poursuivent dans la sérénité conformément aux procédures en vigueur au Togo.

## Incendies dans les marchés, la fin de la diversion, peur, panique et désaveu en perspective L'OPPOSITION RADICALE OBLIGEE D'EXTIRPER LES SORCIERS DE SES RANGS

Après les sorties du procureur de la république le jeudi 24 janvier, celle du ministre de la sécurité le vendredi 25 et les découvertes au siège de l'ANC suite à la perquisition de la commission d'enquête, l'heure n'est plus à la diversion et les diverses manœuvres politiciennes tendant à faire croire que les interpellations de ces derniers jours ont pour objectif de décapiter l'opposition, ne tiennent plus. La vérité joue contre certains responsables et militants de l'opposition dont l'implication se révèle chaque jour davantage avec de nouveaux éléments probants et de plus en plus irréfutables.

Les noms sont cités et le mode opératoire pour les incendies programmés dans les marchés, les stations d'essence, les banques, les centres CIB INTA et les écoles, est dévoilé suite aux aveux de certains prévenus parmi les 17 personnes interpellés.

Gérard Adja, vice Président de OBUTS qui aurait reconnu avoir programmé l'incendie des stations d'essence, l'ex Député MANTI de l'ANC qui est en fuite, serait l'instigateur des incendies programmés au CIB Atakpamé notamment, Jean Eklou, président de la Jeunesse de l'ANC est fortement lié aux actes préparatoires de l'incendie du marché de Lomé. Plusieurs personnalités et militants de l'opposition radicale sont dans les mailles de la



L'ex député Manti de l'ANC en fuite

police judiciaire et les manœuvres pour politiser l'affaire et obtenir leur libération sans condition se trouvent confrontées aux preuves de plus en plus accablantes et à la gravité des crimes.

Cautionner ce genre d'individus en faisant obstacle à l'éclatement de la vérité attendu par tous les togolais à commencer par les nombreuses victimes, devient une entreprise socialement et politiquement suicidaire pour tout individu ou groupe d'individus. Ainsi donc continuer à demander la libération sans condition de ces présumés pyromanes des marchés et autres points économiques du

Togo, comme le fait l'ANC et le CST commence par devenir criminel, car il est connu de tous que l'erreur est humaine, persévérer dans l'erreur devient criminel, comme le précisent les latins

Sur le plan politique l'opposition n'a rien à gagner à vouloir couvrir les coupables issus de ses rangs. Continuer à le faire après les débuts de preuves accablantes de ces derniers jours exposerait les leaders comme Jean Pierre Fabre et les présenterait finalement comme les grands et vrais commanditaires de ces crimes qui pénalisent toute la population togolaise indistinctement des appartenances politiques, ethniques et religieuses. Ce sont tous les togolais, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest qui attendent que les responsables de ces crimes soient retrouvés et punis conformément à la loi. L'opposition radicale, celle-là qui conteste et s'oppose à tout, est bien obligée de faire le ménage dans ses rangs, se débarrasser des brebis galeuses, extirper les sorciers de leur maison pour ne pas subir l'opprobre et les multiples conséquences de ce drame. L'opposition doit désavouer les criminels, qu'elle le veuille ou non, à l'étape actuelle des enquêtes, elle est bien obligée de ne plus faire obstruction à la poursuite de la procédure en cours.

Patrick NIMA

## Pas un enfant sans acte de naissance au Togo 5250 ACTES DISTRIBUÉS, LA NJSPF MET LE CAP SUR 2017



C'est par une cérémonie officielle à l'hôtel Palm Beach que la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF) a officialisé la remise des actes de naissance aux enfants dans le cadre de son projet « Pas un enfant sans acte de naissance d'ici 2017 au Togo ». A cette occasion, c'est un échantillon d'enfants originaires des cinq régions du Togo qui ont reçu leurs actes des mains des responsables de la NJSPF et des principaux partenaires en présence des Secrétaires Généraux des préfectures, des Directeurs Régionaux de l'Education et de plusieurs parents.

C'était aussi l'occasion pour les initiateurs du projet de faire un bilan au bout d'un an d'exécution et d'appeler les partenaires potentiels à emboîter le pas à la NJSPF pour redonner la joie à ces enfants et surtout mettre à leur

disposition ce premier document qui leur ouvre toutes les portes de la vie. Ce projet initié par la NJSPF est parti d'un constat alarmant en la situation dans les établissements scolaires primaires de notre pays. En effet, selon des statistiques obtenues à la suite d'un recensement réalisé par la NJSPF en 2011-2012, 3 enfants sur 10 scolarisés des classes de Ce2 au CM2 n'ont pas d'état civil et plus de 198500 enfants scolarisés du CP1 au CE1 n'ont pas d'acte de naissance. Pour les élèves des classes de CE2 au CM2, le gouvernement tente de solutionner le problème avec le concours de l'UNICEF. Désireuse d'apporter sa contribution à la construction de l'édifice national, la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure décide d'attaquer le mal à la racine en se donnant comme objectif de distribuer, jusqu'à l'horizon 2017,

200000 actes de naissances aux élèves des classes de CP1 au CE1. En plus, la NJSPF se propose de sensibiliser les parents pour que tous les enfants qui naitront pendant cette période et même au-delà soient immédiatement déclarés. Car c'est de la responsabilité des parents de donner à leurs enfants ce précieux document, un acte de naissance, car « le droit à un acte de naissance est l'un des vos premiers droits qu'il ne faudra pas ignorer », a déclaré Noël De POUNKN à l'endroit des enfants présents à cette cérémonie officielle.

Pour cette première année du projet, le bilan des activités de la NJSPF n'est guère reluisant malgré les multiples efforts qu'elle a déployés avec l'aide de ses partenaires. En effet, pour une prévision de 40000 actes de naissance pour 2012, c'est finalement 5250 qui ont été distribués aux écoliers malgré les sollicitations qui s'expriment en termes de milliers. Pour le président de la NJSPF, M. Noël De POUNKN, ce triste record est à mettre à l'actif du manque de partenaires et de financement. C'était l'occasion pour lui de lancer un appel aux sociétés et entreprises togolaises notamment celles qui ont pour clients les petits enfants car si ils sont des milliers à ne pas posséder d'acte de naissance, « la responsabilité incombera à la mémoire collective si nous ne réagissons pas ici et maintenant ».

Paul Katassoli

## 5e Université notariale LES NOTAIRES TOGOLAIS ONT RÉACTUALISÉ LEURS CONNAISSANCES

La chambre nationale des notaires du Togo a organisé du 21 au 23 janvier dernier, la 5e université notariale à l'intention des notaires du Togo. La rencontre a été possible grâce à la collaboration de la Chambre des notaires du Togo avec des notaires Français de France.

Cette 5e université notariale s'est déroulée sous trois thèmes essentiels. Le premier a porté sur le « Droit de la Famille ». Sur ce thème les notaires ont été outillés sur les innovations du nouveau code togolais des personnes et de la famille relativement aux régimes matrimoniaux et aux successions ; la transmission successorale ; la réserve héréditaire, les droits du conjoint survivant, les donations. Le deuxième module a porté sur les Pactes d'associés en Droit OHADA et le troisième a concerné la déontologie du métier notarial. Pour Me Sylvia Aquéréburu, la présidente des Universités notariales du Togo, la formation continue du notaire est une nécessité et ces trois jours ont permis aux notaires de réactualiser leurs connaissances pour le bien de leurs clients.

La formation a été assurée par Bernard Monnier, Notaire à la Chambre de Basse Normandie en France. « Le service public notarial oblige le notaire à mettre ses connaissances constamment à jours, pour respecter la légalité des actes et contrats qu'il reçoit », a expliqué Me François Kadjaka, la Présidente de la Chambre des notaires du Togo.



C'est Komlan Missité, le représentant du Garde des sceaux, ministre de la justice, chargé des institutions de la république qui a donné le coup d'envoi des travaux au nom du ministre. Il a notamment exhorté les notaires à faire preuve de responsabilité pour que les actes qu'ils préparent respectent les droits des usagers du droit. Selon lui, le gouvernement togolais organise périodiquement des séances de formation et de remise à niveau des notaires. Ces séances vont être continuées via le Centre de formation des professions judiciaires (CFPJ).

D. A.

## Formations pour une administration efficace et moderne 341 AGENTS ONT BÉNÉFICIÉ DE LA REMISE À NIVEAU À L'ENA



Dans le cadre des audits stratégiques et organisationnels des ministères et institutions réalisés en 2009 et en 2010, le ministère de la fonction publique et de la réforme administrative a initié des sessions de formations qui ont démarré le 05 novembre 2012. Ces sessions de formation ont été clôturées le jeudi dernier par une cérémonie présidée par le Ministre Djifa Adjéoda de la fonction publique. Plusieurs thématiques ont été développées au cours de ces sessions de formation. Il s'agit entre autre de la déontologie, de la rédaction administrative, de la gestion du temps et l'efficacité professionnelle, de la gestion axée sur les résultats dans l'administration publique et de la gestion des ressources humaines dans le secteur public. Au total sept sessions de formation ont été tenues et 341 agents ont bénéficié de ces formations et 95% des participants ont exprimé leur satisfaction quant à la pertinence des modules. « Je voudrais inviter tous les bénéficiaires des différentes sessions de formation à mettre en œuvre les acquis de ces formations, pour le grand bonheur de nos populations et pour une administration efficace et moderne », a déclaré le ministre de la fonction publique, Djifa Adjéoda. Il s'agit des sessions de formations qui visent la mise à niveau des agents publics qui ont été entamés par la routine à leur poste de travail. A terme, ces formations de remise à niveau permettront de résoudre substantiellement le problème de capacité individuelle des agents. Ces formations ont été possibles grâce à l'appui du gouvernement à travers le protocole d'accord signé le 27 août 2012 entre l'Ecole nationale d'Administration et le ministère de la fonction publique et de la réforme administrative.

Dias MISSOKO

## Pour une victoire face à la Tunisie LE « PÉCHÉ MIGNON » DES ÉPERVIERS QUE SIX DEVRA COMBATTRE

Après le match Togo - Côte d'Ivoire, la rencontre la plus attendue des togolais à la CAN, remporté malheureusement par les éléphants de la Côte d'Ivoire malgré l'âpre bataille des éperviers, l'équipe togolaise a pu décrocher la confiance et le soutien désormais très massifs de ses supporters samedi 26 janvier dernier. En effet ce fut la seconde sortie des éperviers et cette fois-ci avec l'équipe algérienne qu'ils ont laminé par deux buts à Zéro. Après ces deux rencontres il urge de relever rapidement et corriger les erreurs de nos ambassadeurs avant le dernier match de groupe qu'ils joueront contre la Tunisie le 30 janvier. Il faut noter qu'au cours du premier match que les éperviers ont disputé face aux éléphants, la première partie du match a montré une équipe togolaise mature et professionnelle qui a su développer son jeu avec un but encaissé qu'elle a pu égaliser à la dernière minute de cette première partie. Visiblement, le Togo avait même dominé la partie. C'est à partir de la seconde partie que le jeu sera vraiment équilibré. Malheureusement, les éperviers commencent à jouer la défensive vers le dernier quart d'heure et encaisseront vers les dernières minutes, un second but qui déçoit le Togo tout entier. Avec l'Algérie samedi dernier, le même problème a refait surface. Les éperviers n'ont joué que la défensive après avoir marqué le premier but. C'est la réparation du poteau brisé qui a pris une dizaine de minutes qui a permis aux éperviers de souffler un coup avant de reprendre et marquer le second but qui vient mettre le Togo à l'abri d'une éventuelle égalisation.

Ces deux matchs joués par le Togo montrent alors que les éperviers ont atteint un niveau de jeu acceptable avec des occasions en attaque qui se concrétisent en but mais la grande faiblesse demeure le manque de physique au cours de la deuxième partie des matchs. Depuis la phase éliminatoire, ce problème se faisait remarquer. On se rappelle encore le dernier match des éliminatoires joué à domicile contre le Gabon. Bien qu'étant tout près de la victoire, les gabonais ont réussi à nous inquiéter dans les dernières minutes à partir du moment où ils ont marqué un but suite au relâchement de nos joueurs. Le sélectionneur Didier Six doit résoudre ce problème et amener les joueurs à tenir le bon bout jusqu'à la dernière minute du match avant la dernière rencontre avec la Tunisie mercredi prochain qui ne sera pas du tout un cadeau pour le Togo vu que chacun des deux pays a 3 points et va chercher à être la seconde équipe qualifiée après la Côte d'Ivoire.

London KAWANA (Stagiaire)

## CAN 2013/ Groupe D LES EPERVIERS ONT PRIS UNE BONNE OPTION POUR LES QUARTS DE FINALE

Après son faux pas de la première journée contre la Côte d'Ivoire, l'équipe nationale du Togo vient de prendre une sérieuse option pour une qualification historique en quart de finale. Les éperviers du Togo ont confirmé leur bonne prestation contre la Côte d'Ivoire en s'imposant avec un score de 2 à 0 contre les fennecs d'Algérie le samedi dernier au Stade Royal Bafokeng de Rustenburg. Le match comptait pour la deuxième journée du groupe D de la CAN, qualifié de groupe de la mort. Une victoire acquise grâce à un but de la star togolaise Adebayor en première mi-temps et un autre but de Womé Dové dans les arrêts de jeu en seconde.

A la 32ème minute, sur une longue ouverture d'Akakpo, Adebayor dominera Belkalem de la tête et profitera d'un service parfait de Salifou pour prendre de vitesse le défenseur algérien. L'attaquant de Tottenham qui n'en demandait pas mieux en a profité pour bouger les filets gardé par M'Bolhi d'un plat du pied droit pour l'ouverture du score des éperviers. Les Algériens ont jeté toutes leurs forces dans le jeu sans jamais avoir pu battre Agassa impérial dans ses cages. Un incident matériel s'est alors produit à la 86ème minute après que l'algérien Guedioura ait fait céder les fixations du poteau d'Agassa en s'accrochant aux filets. Le match sera longuement arrêté avant de reprendre près de dix minutes plus tard.



L'arbitre annonce étrangement 13 minutes d'arrêts de jeu. Mais « à quelque chose malheur est bon », dit l'adage. A la 92ème Womé Dové servi par Mani Sapoul marquera le 2e but togolais qui a scellé la victoire du Togo. Toujours samedi, la Côte d'Ivoire a battu la Tunisie sur le score de 3 buts à 0. Les togolais joueront

leur qualification face à la Tunisie dans le dernier match du groupe D le 30 janvier. Pour l'heure, le Togo est deuxième du groupe avec 3 points derrière la Côte d'Ivoire 6 points. La Tunisie est 3e et l'Algérie 0 point jouera pour l'honneur le 30 janvier prochain face à la Côte d'Ivoire.

Didier ASSOGBA

## Le Collectif des Femmes pour une Conscience Civique au Chef de l'Etat : «NOUS L'AVIONS VU A L'ŒUVRE DANS LA REHABILITATION A GRANDS FRAIS DE NOS MARCHES»



Le Collectif des Femmes pour une Conscience Civique en synergie avec des associations de Jeunes du parti UNIR ont organisé une marche de soutien aux commerçantes et commerçants victimes des incendies des 10 et 12 janvier dernier dans les marchés. Partie de la Colombe de la Paix, cette manifestation qui s'est déroulée dans le recueillement et le silence, est passée par Cica Toyota, Ramco, Commissariat Central, ancienne LONATO pour finir sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé. Une fois ces milliers de manifestants sur place, c'est d'abord Mme KLUTSE Olga qui a pris la parole pour une brève prière de circonstance et implorer l'aide de Dieu sur le pays et sa grâce sur les pauvres commerçantes et commerçants des deux grands marchés. Dans une émouvante déclaration, Mme DICK Alphonsine Marie, l'une des femmes victimes du Grand marché d'Adawlato à Lomé, est revenue sur la violence intolérable qui leur

est faite à travers cette « épreuve particulièrement difficile pour les femmes qui tenaient difficilement l'économie togolaise à bout de bras » et qui après ce double drame « n'ont plus que leurs yeux aujourd'hui pour pleurer à chaudes larmes. »

Ce sont des femmes totalement déboussolées et désespérées qui se sont interrogées sur les tenants et les aboutissants de ce qu'elles comparent à une sauvagerie.

Sur les raisons qui justifient la manifestation de ce samedi 19 janvier 2013, Mme DICK Alphonsine Marie a indiqué qu'elles étaient de deux ordres ; Il s'agissait d'abord pour les femmes de son association de prendre l'opinion nationale et internationale à témoin de leur triste condition et ensuite d'assurer le Chef de l'Etat de leur soutien total et inconditionnel. Car disent les femmes : « nous l'avions vu à l'œuvre dans la réhabilitation à grands frais de nos marchés. »

Le Collectif des Femmes pour une Conscience Civique a en outre exigé que l'enquête diligentée pour la manifestation de la vérité aille à son terme et que les auteurs et complices de ces actes ignobles subissent toute la rigueur de la loi. Les femmes et les manifestants ont unanimement condamné le fait qu'une quelconque revendication puisse justifier la perturbation de la paix et de la cohésion nationale durement acquises. Pour la consolidation de la concorde nationale, les manifestantes et manifestants ont souhaité que d'importants efforts soient entrepris dans ce sens.

Patrick NIMA

## Adoption du nouveau statut de la fonction publique INSATISFAITE, LA STT VEUT REPRENDRE LE FLAMBEAU DE LA LUTTE

Attendu par les fonctionnaires togolais dans leur ensemble, le nouveau statut général de la fonction publique a été adopté en procédure d'urgence le dimanche 20 janvier, lors de la deuxième session extraordinaire de l'assemblée nationale pour l'année 2013. En termes d'innovations, ce statut en offre plusieurs aux fonctionnaires à savoir l'âge d'entrée dans la fonction publique qui est repoussé à 40 ans, les avancements qui se feront sur l'excellence et le mérite, les distinctions honorifiques et le déplaçonnement des avancements qui étaient bloqués au cadre exceptionnel dans l'ancien statut. Il faut aussi souligner qu'avec ce nouveau statut, les agents de l'administration sont désormais classés en fonctionnaires et contractuels et peuvent exercer d'autres activités rémunératrices à condition que celles-ci n'entrent pas en conflit avec leur fonction officielle. En plus le nouveau statut ouvre la porte à une administration performante dans laquelle on appelle à un sens aigu de la conscience professionnelle et de l'amour de la partie.

Malgré toutes ces innovations, ce nouveau statut tant attendu n'a pas l'air de satisfaire aux attentes de tous les fonctionnaires. Là où les ils l'attendaient et où ils s'estiment lésés, ce sont les points relatifs à la grille indiciaire et au point d'indice. En effet le nouveau statut qui a été adopté laisse au gouvernement le soin de définir la nouvelle grille et le point d'indice ainsi que l'âge de départ à la retraite qui seront annexés au nouveau texte. Le gouvernement explique cette séparation du fait que si la grille et le point d'indice étaient incorporés au texte, leur modification dans un proche avenir causerait le même problème qu'on a connu pour moderniser le texte de 1948.

Insatisfaits, certains syndicats ont choisi de se regrouper en une synergie, la Synergie des Travailleurs du Togo (STT), pour reprendre, disent-ils, le flambeau de la lutte. La STT se propose simplement d'aller revendiquer les points restés en suspens par rapport au statut voté le 20 janvier. Les points concernant surtout l'immobilisme de la valeur indiciaire, la grille salariale, le non consensus sur certains points qui sont restés à l'intérieur du statut voté, l'indemnité de départ à la retraite, le non consensus sur l'harmonisation de l'âge de départ à la retraite.

Il faut souligner que cette synergie regroupe des syndicats, des fédérations de travailleurs de la fonction publique, parapublique et privé. Elle est composée d'une dizaine de confédérations dont le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT), le Syndicat National des professeurs de l'Enseignement Technique au Togo (SYNPEET), le Syndicat National des enseignants du secondaire au Togo (SYNSET) et bien d'autres. Elle est dirigée par une coordination de cinq membres.

Pablo ZOUBE

### FAÏCHA Pressing

Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)  
2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

**Nos atouts :**

- ❖ Qualité des services
- ❖ Excellent rapport qualité/prix
- ❖ Collecte et livraison à domicile

Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

**FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté**



## SUPER MAIVIT PLUS MAIVIT PLUS - LAIT BOUILLIE

400g  
Farine de maïs -soja additionnée de lait,  
Enrichie de vitamines & Sels minéraux  
(A, B1, B2, Niacine, B6, B9, C, Fer, Zinc, Iode)

## ALIMENTS FORTIFIÉS

« **ALFORTS** » la marque des sages et intelligents

Préviennent et guérissent la malnutrition  
Assurent une bonne croissance des enfants  
Préviennent la mauvaise vision crépusculaire,

Préviennent l'anémie  
Fortifient l'organisme

Luttent contre les infections (Paludisme, Tuberculose,

VIH et autres maladies infectieuses

Augmentent les capacités d'apprentissage et les  
capacités de travail



## MAIVIT PLUS BOUILLIE

400g  
Farine de maïs-soja Enrichie de vitamines  
& Sels minéraux  
(A, B1, B2, Niacine, B6, B9, C, Fer, Zinc, Iode)



## MAIVIT PATE AKOUME

Farine de maïs enrichie de vitamines &  
sels minéraux (A1, B1, B2, Niacine, B6, B9, Fer,  
Zinc, Iode)

1Kg 2,5Kg 5Kg 25Kg



## SUCRIVIT

Sucre blanc /sucre roux  
, Enrichi de vitamines & Sels  
minéraux

(A, B1, B2, B6, B9, Niacine, Fer,  
Zinc, Iode)

100g – 400g – 1000g



## KOUZVIT

Kouklouï enrichi en  
vitamines A, Fer, Iode



## RIZ ENRICHÉ

En vitamine A, Fer, Iode  
1Kg 2,5Kg 5Kg

**Kits nutritionnels pour  
personnes vulnérables  
disponibles**

**En vente en pharmacies, Centres de santé et  
hôpitaux, boutiques et supermarchés**

Fabriqués par: Quality Service INTERNATIONAL QSI Sarl Lomé-Togo Association Togolaise de Lutte contre la faim et la Malnutrition  
Tel: (00228) 98115830 / (00228) 90337049 16 BP: 217 Lomé-Togo Email: albertchamdja@yahoo.fr / qsisarl@yahoo.fr

**Aliments fabriqués avec les directives FAO/OMS, approuvés par les autorités locales, testés par les laboratoires  
nationaux et internationaux.**

## Entretien des routes de la capitale QUELLES HEURES SONT PROPICES ?

Depuis quelques années, les routes de notre pays présentent les unes après les autres un nouveau visage grâce à la politique des grands travaux de réfection des infrastructures routières. A l'image du boulevard du Mono, du boulevard circulaire et le boulevard Gnassingbé Eyadema c'est de nouvelles routes de bonne qualité avec une touche d'esthétique qui voient le jour à Lomé. Pour assurer une image attrayante de la capitale à travers ces routes, des femmes organisées en plusieurs groupes ont été recrutées pour balayer les ordures –généralement les sachets de pure-water et d'emballages– et dégager la terre sur le macadam.

Ces femmes habillées en Gillet verts ou oranges abattent un travail remarquable laissant voir après leur passage des routes propres. Cependant leurs heures de travail constituent une entrave à la circulation que la mairie doit prendre au sérieux afin de réorganiser ces techniciennes de surface. En effet certaines femmes commencent le balayage des route le matin déjà à partir de 8h ou 9h, d'autres encore commencent autour de 14h. Pour être en sécurité et faire librement leur travail, elles placent des triangles et les conducteurs sont obligés de les

contourner avec la densité de la circulation à ces heures. Aussi, elles soulèvent énormément de poussière en balayant surtout en cette période d'harmattan. Si les usagers de la routes rencontrent malheureusement des techniciennes de surface, c'est dans des tenues salées et méconnaissables qu'ils arrivent à leur service ou rentrent à la maison. Un autre inconvénient pas des moindres du balayage des routes en pleine journée qui doit être également souligné, c'est la poussière qui se dépose sur la nourriture qu'exposent les bonnes femmes au bord des routes et qui provoquent quelques fois des accrochages entre nos sœurs. Un grand nombre de revendeuses couvrant mal leur nourriture, la poussière s'y dépose, accroissant les risques de maladies.

A l'heure où les routes sont également dotées de lampadaires qui procurent une lumière de bonne qualité, il serait préférable que ces femmes débutent leur travail de balayage la nuit pour assurer d'abord leur sécurité, éviter d'essuyer des insultes de la part des victimes qu'elles salissent et enfin réduire la propagation et le dépôt de la poussière sur les étalages des bonnes dames.

London KAWANA (Stagiaire)

## LA VICTOIRE DES ÉPERVIERS COMME THÉRAPIE AUX DRAMES TOGOLAIS

Dans la soirée du samedi 26 janvier, au coup de sifflet final qui marquait la fin du match entre l'Algérie et le Togo, tout le peuple togolais comme un seul homme a envahi les rues de la capitale, des grandes villes et du Togo profond pour laisser éclater sa joie suite à l'éclatante victoire des éperviers faces aux fennecs d'Algérie. Cet instant de plaisir, l'espace d'une nuit, a redonné le sourire à une population qui, depuis ce début du mois de janvier et les incendies dans les marchés, se retrouve dans le désarroi et la désolation, corolaires d'une crise économique qui ne dit pas son nom. Les togolais ont pu oublier et ceci grâce à leur équipe nationale ces sordides actes criminels qui leur plombent la vie, même si ce n'est que pour un instant. Les éperviers ont retrouvé leur niveau de jeux qu'on leur connaissait entre 2004 et 2006. Période au cours de laquelle, en pleine alchimie avec le peuple, ils avaient obtenu la qualification au mondial 2006. A l'époque, comme aujourd'hui d'ailleurs, ils étaient arrivés à redonner la joie au peuple togolais et à lui faire oublier les douloureux événements survenus à la suite du décès du Président



Eyadema en février 2005. C'est dire que les éperviers sont pour leur peuple un remède pendant les moments de détresse et de désarroi. Cette fois-ci, tous les togolais souhaitent que la magie se poursuive et que les éperviers passent enfin ce premier tour de la CAN et même qu'ils poursuivent leur aventure jusqu'en final pour se donner une revanche face aux Eléphants de Côte d'Ivoire si tant est qu'ils y parviennent. Ce sera de tout bénéfice pour le peuple qui verra sa liesse se prolonger. Mais encore,

une bonne prestation des éperviers à cette CAN Sud africaine sera pour eux une revanche sur celles de 2010 en Angola et surtout un hommage aux victimes de l'attaque barbare qui avait pris leur convoi pour cible à Cabinda. Pour l'heure les commentaires sur ce match contre l'Algérie vont bon train et le peuple est en union de prière avec son équipe pour que les éperviers volent haut dans le ciel Sud africain et procurent de larges sourires à chacun de nous.

La Rédaction

## Journée mondiale de la Poésie 2013 LE CÉNACLE ANNONCE LES COULEURS



L'association de la nouvelle génération des poètes du Togo (Cénacle) a lancé officiellement le 18 janvier dernier les activités de la 14e journée mondiale de la poésie qui sera célébrée le 21 mars prochain. C'est M. Robert DUSSEY, écrivain, universitaire et Conseiller Diplomatique du Président de la République Togolaise qui sera l'invité d'honneur du Cénacle cette année. L'annonce a été faite par les responsables du Cénacle devant l'intéressé. M. Robert Dussey, très connu dans le monde de la littérature a accepté d'accompagner le Cénacle dans l'exécution du programme des activités qui marqueront cette Journée Mondiale de la Poésie.

Au Togo, c'est à Aimée Césaire que les jeunes poètes ont prévu rendre hommage. La cérémonie de lancement de cette journée a été présidée par le Ministre des arts et de la culture, Me Fiatsuwo SESSENOU. « Cette célébration est une manifestation très importante du fait qu'elle permet la rencontre des poètes de plusieurs pays, mieux encore "le marché de la poésie" prévu pour la présentation des œuvres poétiques publiées au cours de l'année », a-t-il déclaré. Les activités de cette 14ème Journée Mondiale de la Poésie au Togo s'étendront à l'intérieur du pays, notamment Kpalimé où une conférence publique sera organisée par le Cénacle à l'intention des élèves du Lycée de la ville.

La journée mondiale de la poésie sera célébrée au Togo sous le thème : L'écrivain et les droits de l'homme. « Le choix de ce thème est de montrer combien les écrivains peuvent aider à défendre, à protéger et à promouvoir les droits humains au Togo, en Afrique et dans le monde », a précisé Kodzo Adzewoda VONDOLY, le président du Cénacle avant d'ajouter que « l'année 2013 sera marquée par trois événements majeurs. D'abord la 5ème célébration par le Togo de la Journée Mondiale de la Poésie, le 5ème anniversaire de la disparition d'Aimé Césaire le 17 avril 2013, et le 5ème anniversaire de la création du Cénacle le 30 août 2013 ».

Plusieurs autres personnalités étaient présentes, entre autres, Joseph Kokou Koffigoh ancien Premier Ministre du Togo, l'Ambassadeur de la République Démocratique du Congo (RDC) au Togo, le Consul Général de la Slovaquie au Togo, Victor James SOSSOU, le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie (BRAO-OIF), l'ancien Ministre de la Communication et de la Culture, le Professeur Ouléghou KEYEWA, le Directeur Général du Village du Bénin, Mawuëna ADJANKOU-GLOKPO, le Directeur Général de la Bibliothèque et des Archives Nationales du Togo, Maboula Wenmi KOULLIBALEY, le Directeur de la Promotion des Droits de l'Homme, Dieudonné EWOMSAN, également Vice-président de l'Association des Ecrivains du Togo (AET) et la Présidente de cette association, Germaine Kouméalo ANATE, écrivaine, Directrice de cabinet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Didier ASSOGBA

## Des Sms aux appels longs LE TÉLÉPHONE PORTABLE PREND LES ÉLÈVES EN OTAGE

On les voit de plus en plus les oreilles collées à leur téléphone portable. Cet outil autrefois interdit dans les écoles ne semble plus effrayer nos jeunes sœurs qui poursuivent encore leur scolarité. En effet que ce soit en plein cours d'où elles sortent pour recevoir un appel après avoir obtenu une permission pour des motifs qu'elles seules savent inventer ou pendant les périodes de pause ou encore à la fin des classes les jeunes élèves ne donnent aucun moment de répit à leur petits appareils. Elles passent parfois de

longues minutes au téléphone et souvent le ton de la conversation laisse facilement deviner l'identité de l'appelant.

Autrefois, c'était le système des Sms qui était très peu visible d'ailleurs du fait de son caractère assez confidentiel. Aujourd'hui avec cette utilisation à outrance c'est au grand jour et dans les rues que ces élèves se livrent à leur principal hobby. Le plus souvent elles se font acheter le téléphone à l'insu de leurs parents. A la question de savoir comment elles arrivent à le cacher à ces derniers,

Jeannette N. une élève de Première dans un établissement privée de Lomé qui a utilisé un téléphone pendant deux ans sans que ses parents ne sachent confie : « Il y a plusieurs manières. Très souvent on le porte contre notre corps au niveau du soutien gorge et on le met sous vibreur ou sous silencieux. Vous connaissez un parent qui regarde les seins de sa fille ? Moi je l'ai eu pendant deux ans et ils ne sont même pas au courant. ». Nadège quant-à elle justifie sa préférence pour les appels car les Sms constituent une

base de données où les parents peuvent avoir toutes les preuves qu'ils veulent sur la vie de leurs enfants. Elle affirme à ce propos : « C'est en fouillant mon portable que lui-même m'avait offert que mon père à appris que j'avais perdu ma virginité avec un garçon qu'il n'aimait pas voir et que je défendais comme un simple camarade de classe. Ça l'a mis en colère. ».

Une chose est certaine, de l'époque des Sms à outrance à aujourd'hui le constat est le même : les élèves et surtout les

filles sont de plus en plus otage de leur téléphone. Ce qui n'est pas sans conséquence sur leurs études. Car, même si l'émission et la réception des appels ont progressé, les jeunes élèves ne sont pas moins accroc des Sms et utilisateurs de réseaux sociaux à l'image de facebook avec leur téléphone 3G. Leurs nuits sont partagées entre la réponse à un message et des discussions qui se prolongent sur le net.

Paul K.

La nouvelle manière de réussir...L'Internet !

# Partenariat



Togotelecom

*Ecobank*

*La Banque Panafricaine*

à partir de

**19 000\***  
F CFA TTC/mois

pendant 24 mois



\* Offre soumise à conditions

**Le matériel, l'installation et le service Internet sur 24 mois pour un même forfait mensuel !**

*TOGO TELECOM, La Référence*